

Conditions de participation

- Etre inscrit à POLE EMPLOI et/ou allocataire du RSA.
- Avoir le projet de créer une activité en milieu rural, comportant un volet agricole.
- L'action est gratuite pour les participants, elle n'ouvre pas droit à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.
- L'action est réalisée avec la participation financière de la Direction du Développement de l'Economie et de l'Emploi du Conseil Général du Gard.
- S'inscrire par téléphone au 04 66 77 49 59.

Responsable pédagogique, animation, coordination :

Elise DAVID, accompagnement à la création d'activité en milieu rural
Tél. 04 66 77 49 59

Organisation pratique

Les journées se dérouleront en général :
les jeudis et vendredis,
de 9h00 à 16h30,
au Domaine de Puechlong
à Saint-Nazaire-des-Gardies (Gard).

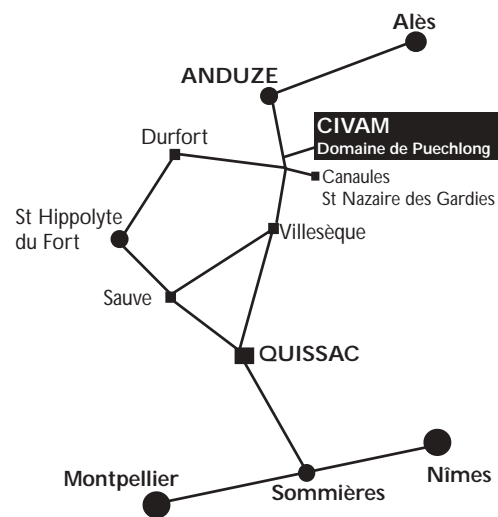
Repas tiré du sac

Aucun service de restauration n'étant disponible sur place, chaque stagiaire apporte son panier pique-nique.

PARKING

Les CIVAM du Gard sont installés au Domaine de Puechlong. Merci d'utiliser le parking visiteurs et uniquement celui-ci.

Plan d'accès à Puechlong



■ En venant de Quissac...

Prendre direction Anduze, passez le village de Villesèque. Au carrefour indiquant Durfort à gauche et Canaules-St Nazaire des Gardies à droite, continuer tout droit. Dépasser Cabrières, qui se trouve juste après le carrefour. Prendre à droite, un chemin goudronné où une pancarte indique «civam-puechlong».

■ En venant de St Hippolyte du Fort...

Prendre direction Alès puis Durfort. Après Durfort, au rond-point, prendre direction Canaules. Au croisement, ne pas prendre St Nazaire des Gardies, mais tourner à gauche, direction Anduze. A 700 mètres environ, tourner à droite, sur le chemin goudronné indiqué «civam-puechlong».

■ En venant d'Anduze...

Prendre direction Quissac. Après le hameau de Bouzène, faire environ 3 km. La petite route menant à Puechlong est à gauche, indiquée par une pancarte «civam-puechlong».



Fédération départementale
des CIVAM du Gard
Domaine de Puechlong
30610 Saint Nazaire des Gardies
tél.04.66.77.11.12 fax.04.66.77.10.83
fd@civamgard.fr www.civamgard.fr



Action collective d'accompagnement à la création d'activité



Pluriactivité agricole et rurale

du 11 Mars
au 11 Mai 2010

Organisation :
FD CIVAM du Gard
Domaine de Puechlong
30610 Saint-Nazaire-
des-Gardies

Contact : Elise David,
tél 04.66.77.49.59.



Centres d'initiatives pour valoriser
l'agriculture et le milieu rural
www.civamgard.fr



Transformer l'idée en projet et étudier sa faisabilité

Public

Destiné à un public non agricole au départ, cet accompagnement collectif s'adresse à des personnes allocataires du RSA et/ou inscrites à POLE EMPLOI, ayant un projet de création d'activité comportant un volet agricole et éventuellement d'autres volets (artisanat, tourisme, activités de loisirs, etc..).

Durée

Deux mois, à temps partiel (2 jours par semaine : les jeudi et vendredi).

Certaines journées thématiques incluses dans le programme seront ouvertes à un public plus large.

Objectifs

Elle a pour objectif de permettre aux stagiaires

- de s'engager dans une démarche de création en ayant conscience de leurs atouts et faiblesses,
- d'apprécier leur capacité à créer et développer en milieu rural une activité économique en pluriactivité,
- et de les aider à structurer un projet viable en réfléchissant aux activités complémentaires possibles.

Méthodes pédagogiques

Le travail mené en groupe permet aux participants d'être rassurés dans leurs compétences et de bien clarifier ce vers quoi ils souhaitent aller.

La formation alterne théorie et pratique : visite des lieux des projets, temps de visite chez des professionnels, rencontres sur le terrain et enquêtes personnelles viennent compléter les journées en salle.

Le stage pratique sur exploitation permet aux stagiaires d'avoir une expérience concrète du métier, de découvrir l'organisation du travail de l'agriculteur.

Un travail personnel sur le projet sera réalisé tout au long de l'accompagnement, pour aboutir à la formulation du projet dans un dossier-projet écrit et illustré.

Cette action peut être suivie d'un accompagnement pour aider les participants à mettre en place leur projet de création d'activité.



Action collective d'accompagnement à la création d'activité

Printemps 2010

Contenu

Connaître ses potentialités personnelles, se positionner dans son environnement humain

- Point sur les atouts dont on dispose (compétences et connaissances acquises tout au long de la vie professionnelle et familiale). Comment mettre à profit ces atouts dans le projet ?
- Les acquis matériels pour le projet.
- Réseau relationnel et environnement du projet (couple, famille, voisinage...).

Connaître l'environnement naturel, socio-économique et politique du projet

- Le foncier, comment chercher un lieu pour son projet
- Connaître les collectivités locales, les acteurs locaux, le fonctionnement du territoire de son projet (stratégies des uns et des autres, enjeux) ;
- Se construire un réseau de contacts et de personnes-ressources.

Le contenu définitif du programme sera établi en fonction de la nature des projets des stagiaires.

Découvrir la réalité de l'entreprise agricole et de la pluriactivité rurale

(apports théoriques et techniques, visites et stage pratique en entreprise)

- L'agriculture biologique.
- La pluriactivité.
- Transformation. Commercialisation, débouchés. Définir sa stratégie de mise en marché. Règles de valorisation et de promotion.
- Démarches d'installation agricole, statuts. Aspects administratifs, fiscaux et financiers des projets.
- Financements et aides à la création d'activité agricole.

Evaluer la cohérence et la faisabilité de son projet, le formaliser et le rédiger

- Recherches documentaires.
- Entretiens individuels, compléments d'information.
- Elaboration d'un plan d'action et d'un calendrier de mise en œuvre.
- Présentation écrite et illustrée du projet (dossier-projet).
- Bilan de l'action.

Les stagiaires seront informés de toutes autres journées organisées par la FD CIVAM 30 ou le CIVAM Bio 30 pendant et après le stage.